Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/CIGEO-a-la-sauce-49-3-le-comble

10 juillet 2015

CIGÉO à la sauce 49-3, le comble

CIGÉO/BURE : circulez, y a plus rien à voir, la loi Macron fait passer à la sauce 49-3 le feu vert à l'enfouissement des déchets nucléaires.

Coordination BURESTOP !

Communiqué Coordination BURESTOP (BURESTOP 55 + EODRA + BZL + HABITANTS VIGILANTS + MNE + MIRABEL LORRAINE ENVIRONNEMENT)

Jeudi 9 juillet 2015

Les promoteurs de CIGÉO, après maintes tentatives malheureuses pour fourguer celui-ci au sein d'une loi qui n'a rien à voir, réussissent leur coup. La Coordination BURESTOP dénonce ce tour de force indigne, démonstratif des "méthodes" dans le monde du nucléaire.

Mercredi 9 juillet 2015, en troisième et dernière lecture à l'Assemblée nationale, le gouvernement a imposé la loi Macron en ayant une ultime fois recours à l'article 49-3 et passant donc outre le débat à l'Assemblée nationale, avec en prime un beau cavalier législatif : le feu vert déguisé à CIGÉO/BURE.

C'est expéditif, scélérat, imprudent, dangereux, malhonnête, totalement inféodé au pouvoir des lobbies industriels et terriblement méprisant de l'opinion citoyenne.

L'article 201 [1] impose sans discussion sa propre définition de la réversibilité. L'autorisation de construire CIGÉO sera donnée sans demander l'avis des parlementaires comme prévu initialement et l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) va peut-être faire l'économie des recherches sur le sujet qu'elle projetait en 2015.

Pas de précision sur la fumeuse phase "pilote" qui n'est autre que la phase de lancement de l'enfouissement. Sur l'issue de celle-ci, aucune date, aucun cahier des charges : l'Andra a les coudées franches et... le flou dont elle a besoin pour travailler toute seule dans son coin, sans regard démocratique extérieur.

Un bel exemple de l'incroyable pression qu'exercent à tout prix et en toute impunité les adorateurs du nucléaire (et les lobbies du BTP ?) qui font, malheureusement, la loi dans ce pays. Et pourtant. Les déboires financiers colossaux d'Areva, le flop industriel enfin révélé de la construction d'un EPR qui ne fonctionnera jamais (cuve en acier défectueux et bétons poreux) n'arrivent toujours pas à émouvoir une classe politique aveuglée ou soumise. Comme le laboratoire de Bure, CIGÉO et sa phase "pilote" sont là pour faire croire qu'il existe une solution aux déchets nucléaires. Par ce biais, c'est la prolongation de la durée de vie des réacteurs que le Gouvernement cautionne aujourd'hui.

L'enfouissement des déchets nucléaires les plus dangereux est un projet extrêmement coûteux, technologiquement immature et, pour de nombreux experts, irréalisable. Alors que Cigeo/BURE est annoncé comme le plus gros chantier d'Europe à venir, il y a de quoi s'inquiéter. En attendant, ce sont les consommateurs qui paient et paieront les erreurs de décision de leurs élus.

Pour les associations et collectifs de la Coordination BURESTOP, cette manoeuvre est indigne mais elle ne change rien. Faire l'économie d'une bonne explication du projet CIGÉO, tant citoyenne que parlementaire, n'est pas forcément un bon calcul. Leur détermination est inchangée et la mobilisation continue. De nombreuses actions sont prévues cet été.

Contacts presse : Coordination Burestop (BURESTOP 55, EODRA, Bure Zone Libre, Habitants Vigilants, Meuse Nature Environnement, MIRABEL Lorraine Nature Environnement) : 06.86.74.85.11 - 03 29 75 19 72 - www.burestop.eu - https://pandor.at

CIGÉO/BURE, en finir - Déchets nucléaires, surtout ne pas enfouir, arrêter d'en produire

ANNEXES

- *Récapitulatif des tentatives d'intrusion de modifications législatives pour faciliter l'autorisation du projet CIGÉO dans le projet de loi sur la transition énergétique et le projet de loi sur la croissance et l'activité – Synthèse le 02 juillet 2015.*
- *Schémas du processus d'autorisation pour l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, Projet CIGÉO, Loi du 28 juin 2006 & principales modifications apportées par l'article 201 de la loi Macron*

Notes

[1] LOI MACRON / article 201 : https://www.assemblee-nationale.fr/14/ta-pdf/2934-1-art_49-3.pdf